



ORDRE DU JOUR SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2022 À 19 H 00

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 - 1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ORDRE DU JOUR**
 - 3.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 16 février 2022
- 4. PROCÈS-VERBAL**
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2022
- 5. DÉPÔT DE DOCUMENTS**
 - 5.1 Rapport de la trésorière sur les dépenses autorisées en vertu du règlement 77-2018 - Règlement sur l'administration des finances
 - 5.2 Dépôt de la lettre de mission - Audit de conformité - Transmission du rapport financier
 - 5.3 Rapport de gestion contractuelle pour l'année 2021
 - 5.4 Dépôt des listes des donateurs et des rapports de dépenses de tous les candidats aux élections municipales du 7 novembre 2021
 - 5.5 Dépôt des attestations de réussite de formation pour les nouvelles élues et nouveaux élus incluant la formation obligatoire en éthique et déontologie pour messieurs les conseillers Jean-Paul Dahm et Denis Marcil
- 6. RAPPORT DES SERVICES**
 - 6.1 Appui aux Journées de la persévérance scolaire 2022
 - 6.2 Dépôt du rapport de la Direction des ressources humaines sur les mouvements de personnels
 - 6.3 Nomination de madame Anne St-Laurent, mairesse, à titre de représentante de la Ville de Montréal-Est au comité de liaison de l'entreprise Chimie ParaChem s.e.c.
 - 6.4 Nomination d'un membre sur la Commission des loisirs, des sports et de la culture
 - 6.5 Manifestation d'intérêt de la Ville de Montréal-Est à participer au programme Rénovation Québec pour l'année 2022-2023
 - 6.6 Dérogation mineure pour l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 251 068 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, sis au 11 370 rue Notre-Dame Est à Montréal-Est- Refus
 - 6.7 Dérogation mineure pour l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 333 168 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, sis au 9 100 boulevard Henri-Bourassa
 - 6.8 Dérogation mineure pour l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 251 879 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, sis au 7, avenue Laurendeau
 - 6.9 Dérogation mineure pour l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 4 682 919 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, sis au 2999 avenue Georges V
 - 6.10 Appropriation budgétaire
 - 6.11 Affectation d'une somme de 200 000 \$ du surplus affecté et d'une somme 507 577 \$ du surplus non autrement affecté pour un montant total de 707 577 \$ au paiement des quotes-parts de l'Agglomération de Montréal
 - 6.12 Appui du Conseil municipal de la Ville de Montréal-Est au projet du REM de l'Est
- 7. RÈGLEMENT**
 - 7.1 Avis de motion - Règlement modifiant le règlement RCA04-11013 - Règlement sur les tarifs de l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est (Exercice financier 2005) et ses amendements afin d'abroger les frais de retard



- 7.2 Dépôt du projet de règlement PR22-24 - Règlement modifiant le règlement RCA04-11013 – Règlement sur les tarifs de l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est (Exercice financier 2005) et ses amendements afin d'abroger les frais de retard
- 7.3 Avis de motion - règlement modifiant le règlement 61-2016 - afin de modifier les exigences pour un permis pour une remise ou un poulailler
- 7.4 Dépôt du projet de règlement PR22-18 - Règlement sur les permis et certificats afin de modifier les exigences pour un permis pour une remise ou un poulailler
- 7.5 Adoption - Projet - règlement PR22-19 - Règlement modifiant le règlement 82-2019 - Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - avenue Broadway - afin de modifier les limites de la zone PIIA
- 7.6 Avis de motion - règlement modifiant le règlement 58-2016 - règlement sur le zonage – afin de modifier les limites des zones C.05, I.11, I.12, I.13, I.23 et P.04 et de créer les zones I.26 et I.27
- 7.7 Adoption - Premier projet - règlement PR22-20 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement sur le zonage afin de modifier les limites des zones C.05, I.11, I.12, I.13, I.23 et P.04 et de créer les zones I.26 et I.27
- 7.8 Avis de motion - règlement modifiant le règlement 733-1 - Règlement concernant la bibliothèque de la Ville de Montréal-Est, afin d'abroger les frais de retard
- 7.9 Dépôt du projet de règlement PR22-21 - Règlement modifiant le règlement 733-1 - Règlement concernant la bibliothèque de la Ville de Montréal-Est, afin d'abroger les frais de retard
- 7.10 Avis de motion - règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement de zonage - afin de changer les usages permis dans les zones C.02, C.03, C.06 et C.07
- 7.11 Adoption - Premier projet - règlement PR22-22 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement sur le zonage afin de changer les usages permis dans les zones C.02, C.03, C.06 et C.07
- 7.12 Avis de motion - règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement de zonage - afin de modifier les règles relatives au stationnement
- 7.13 Adoption - Premier projet - règlement PR22-23 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement sur le zonage afin de modifier les règles relatives au stationnement
- 7.14 Avis de motion - règlement modifiant le règlement 77-2018 - Règlement sur l'administration des finances
- 7.15 Dépôt du projet de règlement PR22-25 - Règlement modifiant le règlement 77-2018 – Règlement sur l'administration des finances – afin de modifier la liste des cadres administratifs
- 7.16 Adoption - Second projet - règlement PR22-04 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement sur le zonage afin de modifier les limites des zones H.02, H.03 et H.05
- 7.17 Adoption - Second projet - règlement PR22-05 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement sur le zonage afin de modifier les limites des zones H.02, H.03 et H.04
- 7.18 Adoption - Second projet - règlement PR22-06 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement sur le zonage afin de modifier les limites des zones H.02, H.03 et H.05 et de modifier diverses dispositions relatives aux bâtiments qui se trouvent dans la zone H.05 quant à leur hauteur maximale et au nombre de logements autorisé par bâtiment
- 7.19 Adoption - Second projet - règlement PR22-07 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement sur le zonage afin de retirer la classe d'usage H2 de la zone H.07
- 7.20 Adoption - Second projet - règlement PR22-08 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement sur le zonage afin d'ajouter la classe d'usage H1 à la zone H.06 et d'y changer la hauteur permise pour les bâtiments et de diminuer le nombre de logements autorisés par bâtiment pour cette zone
- 7.21 Adoption - Second projet - règlement PR22-10 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement sur le zonage afin d'ajouter la classe d'usage H1 et de modifier la hauteur permise des bâtiments ainsi que les marges pour la zone H.08



- 7.22 Adoption - Second projet - règlement PR22-11 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement sur le zonage afin de modifier le nombre de logements pour la zone H.11
- 7.23 Adoption - Second projet - règlement PR22-12 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement sur le zonage afin de ne plus autoriser les usages C117, C206, C302, C303, C304, C305, C306, C307, C308, C309, C901, C902, C903 et C904 dans la zone C.04
- 7.24 Adoption - Second projet - règlement PR22-13 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement sur le zonage afin de modifier le nombre de logements pour la zone H.14 et la marge arrière autorisée
- 7.25 Adoption - Second projet - règlement PR22-14 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement sur le zonage afin de modifier les marges latérales minimales pour la zone CV.02
- 7.26 Adoption - Second projet - règlement PR22-15 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement sur le zonage afin de modifier les marges arrières et latérales minimales pour la zone CV.03
- 7.27 Adoption - Second projet - règlement PR22-16 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement sur le zonage afin de créer la zone H.21 à partir de la zone H.04 et de modifier le nombre de logements autorisés pour la zone H.04
- 7.28 Adoption - Second projet - règlement PR22-17 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement sur le zonage afin de modifier les règles relatives au stationnement
- 7.29 Adoption - règlement 94-2022 - Règlement décrétant divers travaux municipaux
- 7.30 Adoption - règlement 95-2022 - Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus
- 7.31 Avis de motion - règlement modifiant le règlement 39-2014 - Règlement sur la circulation des camions et des véhicules-outils - pour remplacer le réseau de camionnage
- 7.32 Dépôt du projet de règlement PR22-26 - Règlement sur la circulation des camions et des véhicules outils pour remplacer le réseau de camionnage
- 7.33 Avis de motion - règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement sur le zonage – afin de modifier les règles d'implantation des poulaillers et leur enclos
- 7.34 Adoption - Premier projet - règlement PR22-27 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement sur le zonage afin de modifier les règles d'implantation des poulaillers et leur enclos
- 8. CONTRAT**
- 8.1 Aucun
- 9. PERSONNEL**
- 9.1 Embauche dans le cadre du concours 202111-32 - Directeur(trice) des ressources humaines
- 9.2 Embauche dans le cadre du concours 202111-30 - contremaître au sein de la Direction des travaux publics et génie
- 9.3 Autorisation de la signature de la lettre d'entente ME 2022-001 entre la Ville de Montréal-Est et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP 429)
- 9.4 Autorisation de l'entente confidentielle de transaction et quittance avec l'employé numéro 194
- 9.5 Autorisation de la signature de la lettre d'entente ME 2022-002 entre la Ville de Montréal-Est et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP 429)
- 10. AIDE À DES ORGANISMES PUBLICS**
- 10.1 Don de 125 \$ à l'Association Québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées de la Pointe-de-l'Île de Montréal (AQDR-PDÎ) pour le partenariat publicitaire dans le journal l'Écho de la Pointe
- 10.2 Soutien financier à monsieur Frédéric Casavant pour la création d'un OBNL
- 10.3 Don de 2 000 \$ Comité bénévole des loisirs - Maison Evelyn Opal
- 10.4 Don de 1 000 \$ au bénéfice des élèves de l'école Saint-Octave
- 11. DIVERS**



11.1 Aucun

12. AFFAIRE NOUVELLE

12.1 Aucun

13. PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE